

**DECISION DU PRESIDENT  
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

**DECISION N°2024.00251**

**MARCHÉ CONCLU AVEC LES SOCIETES CHAZELLE/T3P,  
ATELIER METALLERIE DE L'ARZON, DOUSSON ET CLIMAY  
DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE SÉCURISATION  
ÉLECTRIQUE DU STADE GEOFFROY GUICHARD À  
SAINT-ÉTIENNE**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté n°2024.00007 en date du 18 janvier 2024 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Jean-Luc DEGRAIX, dans les domaines de la commande publique, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de lancer un marché alloti relatif aux travaux de sécurisation électrique du stade Geoffroy-Guichard, situé 14 rue Paul et Pierre Guichard à Saint-Étienne, comprenant quatre lots :

- Lot n°1 : Gros Œuvre, Terrassement,
- Lot n°2 : Serrurerie Clôture Métallerie,
- Lot n°3 : Electricité,
- Lot n°4 : Chauffage, Ventilation, Climatisation,

CONSIDERANT qu'un avis d'appel à la concurrence a été publié le 26 janvier 2024 pour une parution dans LeMoniteur.fr, le journal l'ESSOR AFFICHES LOIRE et sur le site internet de Saint-Étienne Métropole avec une remise des offres fixée au 19 février 2024 à 12h00,

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation, plusieurs offres ont été reçues dans les délais :

- pour le lot n°1 : Gros Œuvre, Terrassement :
  - CHAZELLE (mandataire du groupement : installations de chantier et Gros œuvre) /T3P (co-traitant en terrassement VRD), 7 rue Calixte Plotton, BP80142, 42004 Saint-Etienne Cedex 1,
  - BERCET TP (mandataire du groupement : terrassement) /SAS BENY (co-traitant : gros œuvre), 17 bis rue Gutenberg, BP30, 42340 Veauche,
  - EIFFAGE CONSTRUCTION RHONE LOIRE, 15 rue Léo Lagrange, 42270 Saint-Priest-en-Jarez,
- pour le lot n°2 : Serrurerie Clôture Métallerie :
  - ATELIER METALLERIE DE L'ARZON, ZA Le Vernet, 43500 Craponne-sur-Arzon,
  - ROZIERES, 4 rue Simone de Beauvoir, 42580 L'Etrat,
  - EDIFFER (Groupe Micholet), 7 ZA des Flaches, 42330 Saint-Galmier,
- pour le lot n°3 : Electricité :
  - FAUCHE, ZI Gavé BP78, 42330 Saint-Galmier
  - FPEL, 6 Rue Eugène Hénaff, 69200 Vénissieux,
  - DOUSSON, 39 rue Gustave Delory BP 15, 42964 Saint-Etienne Cedex 9,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 25 mars 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99\_AU-042-244200770-20240307-C20240025110

Date de mise en ligne : 25 mars 2024

- pour le lot n°4 : Chauffage, ventilation et climatisation :
- BENETIERE, 3 rue François Couperin, 42000 Saint-Etienne,
- CLIMAY, 388 chemin du plat de Saint Romain, 69670 Vaugneray,
- ORIOL, 79 rue de la Tour, 42016 Saint-Etienne Cedex 1,

CONSIDERANT que l'ensemble de ces offres ont été jugées au regard des critères de jugement des offres suivants : la valeur technique pondérée à 60 % et le prix des prestations pondéré à 40 %,

CONSIDERANT qu'il résulte de l'analyse des offres, que les prestataires ci-après ont remis les offres économiquement les plus avantageuses pour Saint-Étienne Métropole compte tenu des critères de jugement des offres précités :

- pour le lot n°1 : Gros Œuvre, Terrassement : groupement d'entreprises CHAZELLE/T3P,
- pour le lot n°2 : Serrurerie Clôture Métallerie : ATELIER MÉTALLERIE DE L'ARZON,
- pour le lot n°3 : Electricité : DOUSSON,
- pour le lot n°4 : Chauffage, Ventilation, Climatisation : CLIMAY,

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1**

Un marché relatif aux travaux de sécurisation électrique du stade Geoffroy Guichard, sis 14 rue Paul et Pierre Guichard à Saint-Étienne, est attribué aux candidats suivants :

- Lot n°1 : Gros Œuvre, Terrassement : groupement d'entreprises CHAZELLE/T3P dont le mandataire du groupement est CHAZELLE, sis 7 rue Calixte Plotton, BP80142, 42004 Saint-Etienne Cedex 1, Siret n°664 500 477 00040 ;
- Lot n°2 : Serrurerie Clôture Métallerie : ATELIER MÉTALLERIE DE L'ARZON, sis ZA Le Vernet, 43500 Craponne-sur-Arzon, Siret n°499 252 310 00010 ;
- Lot n°3 : Electricité : DOUSSON, sis 39 rue Gustave Delory, BP 15, 42964 Saint-Etienne Cedex 9, Siret n°624 500 781 00023 ;
- Lot n°4 : Chauffage, Ventilation, Climatisation : CLIMAY, sis 388 chemin du plat de Saint Romain, 69670 Vaugneray, Siret n°893 496 281 00013.

### **ARTICLE 2**

Le marché est conclu aux montants qui suivent :

- Pour le lot n°1 : Gros Œuvre, Terrassement : CHAZELLE/T3P pour un montant total en H.T. de 296 013,62 € correspondant à l'offre de base et la variante exigée ;
- Pour le lot n°2 : Serrurerie Clôture Métallerie : ATELIER METALLERIE DE L'ARZON pour un montant total en H.T. de 53 197,00 € correspondant à l'offre de base ;
- Pour le lot n°3 : Electricité : DOUSSON pour un montant total en H.T. de 744 599,39 € correspondant à l'offre de base et la variante exigée ;
- Pour le lot n°4 : Chauffage, Ventilation, Climatisation : CLIMAY pour un montant total en H.T. de 27 751,00 € correspondant à l'offre de base.

Ces prestations seront rémunérées par un prix global et forfaitaire.

La durée de ce marché est de 3 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

### **ARTICLE 3**

La dépense correspondante sera imputée à SPOR 21351 HT - 200 STADE.

### **ARTICLE 4**

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

### **ARTICLE 5**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 25/03/2024  
Pour le Président, par délégation,  
Le 18<sup>ème</sup> Vice-Président,

  
Jean-Luc DEGRAIX